



# RÉFÉRENTIEL

DES ÉCOLES PUBLIQUES ALTERNATIVES DU QUÉBEC

**Production :** Réseau des Écoles Publiques  
Alternatives du Québec (RÉPAQ)

**Rédaction :** Johanne Grenier

**Révision linguistique :** Sylvie Dion

**Graphisme :** Simon Picard

**Photographies :** Écoles Publiques Alternatives du Québec

Réseau des Écoles Publiques Alternatives  
du Québec (RÉPAQ)

2240, rue André  
Brossard, Québec  
J4Z 2Z8  
(450) 678-9850

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans  
aucune discrimination et dans le seul  
but d'alléger le texte.

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder  
pour leurs besoins à une reproduction totale ou partielle du  
présent document. S'il est reproduit pour la vente, le prix  
de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

**Avril 2008**

Le présent document est disponible sur le site  
du RÉPAQ au [www.repaq.qc.ca](http://www.repaq.qc.ca)

## Table des matières



a)	<b>Préambule</b> .....	<b>01</b>
b)	<b>Mission</b> .....	<b>02</b>
c)	<b>Situation pédagogique de l'École Publique Alternative</b> .....	<b>03</b>
d)	<b>Valeurs</b> .....	<b>05</b>
	Responsabilité .....	<b>05</b>
	Coopération .....	<b>05</b>
	Autonomie .....	<b>06</b>
	Respect .....	<b>06</b>
	Engagement .....	<b>06</b>
	Démocratie .....	<b>07</b>
	Innovation .....	<b>07</b>
e)	<b>Balises pour le choix des stratégies pédagogiques</b> .....	<b>08</b>
	Le respect du rythme d'apprentissage de l'élève .....	<b>08</b>
	La priorité au projet personnel de l'élève .....	<b>08</b>
	Le développement de l'auto- détermination de l'élève .....	<b>09</b>
	La définition particulière de la réussite de l'élève .....	<b>09</b>
	La coéducation de l'élève .....	<b>10</b>
f)	<b>Conclusion</b> .....	<b>11</b>
	<b>Références</b> .....	<b>12</b>
	<b>Annexe 1</b> .....	<b>13</b>
	Documents de référence analysés pour construire la liste des valeurs des Écoles Publiques Alternatives du Québec	
	<b>Annexe 2</b> .....	<b>14</b>
	Glossaire des Écoles Publiques Alternatives du Québec	

## a) Préambule

### OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Le Référentiel des Écoles Publiques Alternatives du Québec se veut un outil de référence qui fasse consensus auprès des écoles membres du Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec. Rédigé de façon succincte et claire, il devra apporter aux membres du RÉPAQ une vision commune de l'éducation alternative au Québec. Il est à la fois contraignant et souple. Contraignant parce qu'il présente une mission UNIQUE, des valeurs NON NÉGOCIABLES et des BALISES d'encadrement pour des stratégies pédagogiques, mais souple afin que chacune des écoles qui y adhèrent, puisse mettre en œuvre une éducation alternative à sa couleur.

### TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE DOCUMENT

**Élève:** puisque les Écoles Publiques Alternatives du Québec œuvrent au primaire et au secondaire, nous avons choisi le terme élève pour désigner l'ensemble des enfants et des adolescents qui fréquentent ces écoles.

**Illustrations :** *sous la rubrique illustration sont présentés des exemples de mise en œuvre aux couleurs des différentes écoles. Ces illustrations ne constituent ni des modèles à reproduire ni des balises pour encadrer les pratiques pédagogiques. Elles sont plutôt des exemples permettant d'illustrer le quotidien des Écoles Publiques Alternatives du Québec. Ces illustrations apparaîtront toujours en italique.*

**Le personnel non enseignant:** sont inclus dans cette catégorie, la direction d'école, le personnel du secrétariat, les éducateurs du service de garde et tout autre employé de la commission scolaire qui œuvre dans l'école.

## b) Mission

Depuis 1974, année de la fondation de la première École Publique Alternative du Québec, l'école *Jonathan*, la mission tacite des Écoles Publiques Alternatives du Québec est semblable à celle proposée aujourd'hui. Puisque cette mission était déjà partagée par plusieurs Écoles Publiques Alternatives du Québec, elles ont, au fil des années, investi en recherche pédagogique pour développer des approches novatrices afin de la mettre en pratique. Ainsi, en 2008, l'École Publique Alternative du Québec se démarque fortement par son expertise dans la mise en œuvre de cette mission :

**Dans un esprit d'ouverture à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école publique alternative a pour mission d'offrir au jeune un environnement adapté à ses besoins et à ses intérêts. Une équipe éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne, pour un développement global, dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage afin de lui permettre de réussir sa vie et de contribuer à la collectivité élargie.**



## c) Situation pédagogique de l'École Publique Alternative

La situation des Écoles Publiques Alternatives du Québec est présentée à l'aide du modèle de la situation pédagogique, SOMA, de Legendre (1983). Les quatre éléments se définissent ainsi : le SUJET : l'élève qui apprend, l'OBJET : les connaissances et compétences à acquérir telles que dictées par le programme d'étude, l'AGENT : l'enseignant et enfin le MILIEU : généralement l'école (figure 1).

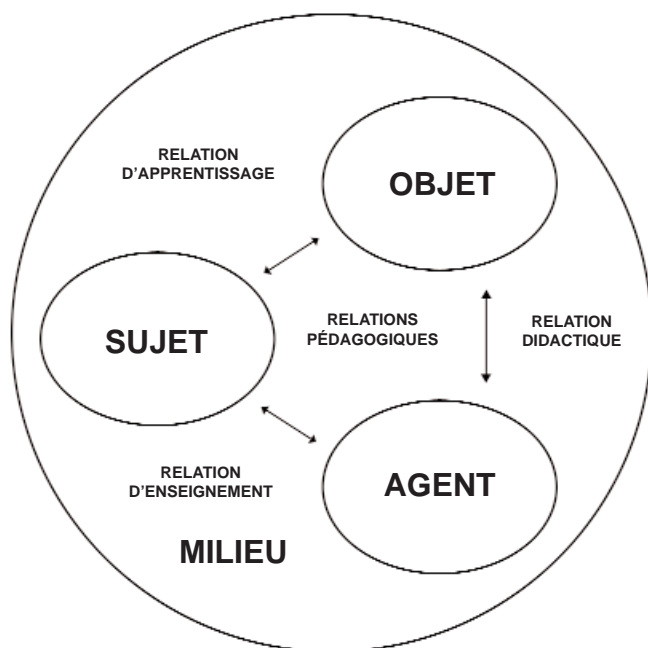


Figure 1 : Modèle systémique de la situation pédagogique

À l'École Publique Alternative du Québec, la situation pédagogique est novatrice et les quatre éléments du modèle SOMA sont ainsi redéfinis (figure 2).

### SUJET

Le SUJET n'est plus uniquement l'élève, mais devient l'ensemble des personnes qui apprennent, soit l'élève, les autres élèves, les enseignants, les parents et le personnel non enseignant, qui constituent à eux tous une communauté d'apprentissage.



### OBJET

Une bonne part des apprentissages des élèves de l'École Publique Alternative du Québec naissent des projets des élèves. Les choix d'OBJETS sont donc fonction des projets et choisis par les élèves. Ainsi, les apprentissages ne sont plus uniquement le reflet de l'acquisition des notions d'un programme d'études puisque les élèves participent aux décisions portant sur le contenu de leurs apprentissages.



## AGENT

À l'équipe scolaire traditionnellement constituée des enseignants et du personnel non enseignant, s'ajoutent les élèves et les parents de l'École Publique Alternative du Québec ; dans un esprit de coéducation, ils sont donc des AGENTS et constituent une communauté éducative.

## MILIEU

Le milieu de l'École Publique Alternative du Québec est d'abord un milieu humain formé des personnes qui cogèrent l'école. L'École Publique Alternative du Québec est aussi ancrée dans son milieu local et dans la société, elle constitue une communauté de vie et de recherche.

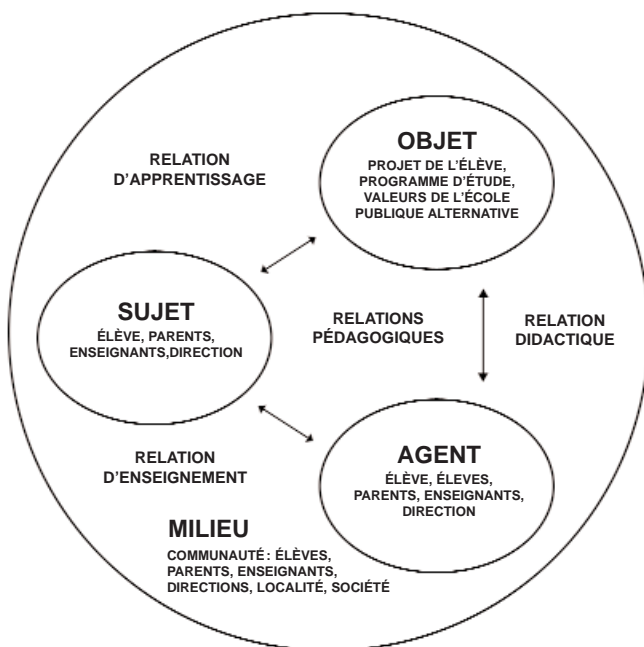


Figure 2: École Publique Alternative du Québec dans le modèle systémique de la situation pédagogique

## d) Valeurs

La mission de l'École Publique Alternative du Québec et le quotidien de sa situation pédagogique permettent de dégager les valeurs qu'elle affirme ouvertement. Ces valeurs proviennent de l'analyse des documents de référence (annexe 1). Voici les sept valeurs les plus fréquemment mentionnées dans ces documents, accompagnées des implications que suppose l'adhésion de l'École Publique Alternative du Québec à ces valeurs; elles sont toutes suivies d'illustrations de mise en œuvre au quotidien.



### RESPONSABILITÉ

**Définition :** Capacité de prendre des décisions en fonction des exigences d'un rôle librement accepté, capacité de justifier ces décisions et d'en assumer les conséquences.<sup>2</sup>

**Implication :** À l'École Publique Alternative du Québec, les responsabilités sont partagées entre les élèves (conseil étudiant, comités d'élèves), les parents (comités de travail), les enseignants (plan de réussite partagé, participation à des comités) et le personnel non enseignant. De plus, en évoluant dans ce milieu de partage des responsabilités, l'élève est encouragé à devenir le premier responsable de son apprentissage.

**Illustration :** Le conseil étudiant gère un budget substantiel et s'occupe de prendre des décisions importantes pour la vie de l'école. Il en assure le suivi et demeure responsable de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces décisions.

### COOPÉRATION

**Définition :** Effort coordonné et volontaire d'un groupe dans un but commun.<sup>3</sup>

**Implication :** Dans un esprit de coéducation, l'École Publique Alternative du Québec propose aux élèves, aux parents, aux enseignants et au personnel non enseignant de constituer une communauté d'apprentissage et de recherche.

**Illustration :** Le comité de recherche pédagogique, composé de parents et d'enseignants, alimente par ses recherches la réflexion pédagogique de la communauté, favorise la réactualisation du projet éducatif et assure une réflexion continue sur les différents aspects du projet éducatif.





## AUTONOMIE

**Définition :** Capacité, à partir de motivations intrinsèques, d'agir et de conserver le contrôle de son action en toute liberté.<sup>2</sup>

**Implication :** L'École Publique Alternative du Québec s'appuie sur l'autodétermination et la curiosité de l'élève pour qu'il développe ses habiletés d'apprentissage ; ainsi, les interventions éducatives s'ajustent aux projets des élèves afin de ne pas freiner cette autodétermination.

**Illustration :** Un enseignant permet temporairement à un élève de ralentir sa progression lorsque ce dernier choisit constamment des projets simples, moins porteurs d'apprentissage ou que sa curiosité et ses intérêts sont plus faibles. Plutôt que de lui imposer des contraintes, l'enseignant fait confiance aux ressources de l'élève et à sa capacité de se mobiliser.

## RESPECT

**Définition :** Sentiment de considération ressenti à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. Le respect marque la conduite de réserve et de retenue envers la personne respectée. C'est aussi une considération que l'on porte à une chose jugée bonne, avec l'intention de ne pas y porter atteinte, de ne pas l'enfreindre.<sup>4</sup>

**Implication :** L'École Publique Alternative du Québec met l'accent sur le respect de soi, de l'autre et de l'environnement et propose un milieu de vie empreint de justice sociale et de solidarité. Dans le respect des différences individuelles, l'élève est amené à développer ses forces, à découvrir ses limites et à relever ses défis afin de contribuer à sa communauté.

**Illustration :** La pratique de la philosophie permet à chaque élève de participer au questionnement collectif et même de l'initier, de réfléchir et de proposer sa vision à l'autre. L'écoute, la découverte et le respect de la réflexion de l'autre sont valorisés lorsque les jeunes philosophent.



## ENGAGEMENT

**Définition :** Capacité de mobiliser l'ensemble des dimensions de sa personne pour la poursuite ou la défense d'une cause ou pour la réalisation d'un projet que l'on juge suffisamment important pour y consacrer de façon durable ses énergies.<sup>2</sup>

**Implication :** L'adhésion au projet éducatif de l'École Publique Alternative du Québec est essentielle pour tous les élèves, les parents, les enseignants et le personnel non enseignant qui s'engagent à s'impliquer activement dans la vie de l'école.



**Illustration :** Dans une école publique alternative, chaque comité composé de parents, d'élèves, d'enseignants et du personnel non enseignant reçoit un mandat, gère son budget et est redevable à l'ensemble de sa communauté dans le cadre d'un bilan de fin d'année.

## DÉMOCRATIE

**Définition :** Collaboration entre les membres d'une équipe, avec ou sans réglementation, où la prise de décision a lieu par accord plutôt que par voie d'autorité.<sup>3</sup>

**Implication :** L'École Publique Alternative du Québec est cogérée par les membres de sa communauté. Tout en conservant sa responsabilité d'adulte, ce dernier choisit le rôle de guide plutôt que celui de détenteur de l'autorité en privilégiant le consensus. Ainsi, la relation entre l'adulte et l'élève est perçue comme une relation de réciprocité.

**Illustration :** L'Assemblée générale des élèves discute de plusieurs aspects importants de la vie de l'élève à l'école et apporte des propositions selon un fonctionnement démocratique inspiré des assemblées délibérantes.

## INNOVATION

**Définition :** Ensemble des processus créatifs qui ont pour but d'apporter des modifications intentionnellement et systématiquement à un système éducatif, en vue de réviser les objectifs de ce système ou de mieux atteindre et de façon plus durable les objectifs déjà assignés.<sup>3</sup>

**Implication :** L'École Publique Alternative du Québec, de concert avec sa communauté d'apprentissage, assure une mise à jour des connaissances communes par des recherches et des efforts de développement.

**Illustration :** Grâce à un aménagement particulier de l'horaire de l'école, des réunions hebdomadaires permettent à l'ensemble de l'équipe-école de coordonner ses actions et de cibler des avenues pédagogiques nouvelles.



## e) Balises pour le choix des stratégies pédagogiques

Bien que les stratégies pédagogiques de l'École Publique Alternative du Québec soient novatrices et diversifiées, elles doivent cependant respecter les balises suivantes :

### LE RESPECT DU RYTHME D'APPRENTISSAGE DE L'ÉLÈVE

Le respect du rythme d'apprentissage de l'élève comprend le respect du style d'apprentissage de l'élève de même que le respect du temps d'acquisition des connaissances, des compétences et de l'expérience propres à chaque élève.

**Implication :** L'horaire de chaque élève est personnalisé et choisi en grande partie par l'élève. Les groupes multiâges sont une priorité. On retrouvera donc, la plupart du temps, des enfants d'âges différents dans chacune des classes d'une école alternative et dans les différents projets vécus collectivement.

**Illustration n°1 :** Le travail en groupe multiâge dans les projets des élèves permet à ces derniers de s'investir à la mesure de leurs capacités. Par exemple, un élève plus avancé pourra prendre la responsabilité d'une tâche d'écriture ou encore, un élève débutant en écriture pourra s'occuper des aspects logistiques qui demandent moins d'expertise en français.

**Illustration n°2 :** La participation des parents comme coéducateurs, durant les heures scolaires, permet de réduire le ratio élève-adulte. Ainsi, il est plus facile de bien connaître chaque élève et d'adapter les enseignements aux différents rythmes des élèves.

**Illustration n°3 :** Le contact étroit et fréquent avec les parents permet aux enseignants de mieux connaître les élèves. Cette complicité donne aux


parents l'occasion de transmettre des informations privilégiées aux enseignants, ce qui s'avère un atout dans le cas des « élèves à défi particulier ». Il est plus facile ensuite de respecter le rythme d'apprentissage de ces élèves autant pour les enseignants que pour les parents.

**Illustration n°4 :** À l'École Publique Alternative du Québec, une vision globale de sept ans est envisagée pour amener l'élève à la fin du primaire. Le découpage année par année est moins présent, ce qui donne plus de temps et de souplesse pour le respect du rythme des élèves.



### LA PRIORITÉ AU PROJET PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

Une priorité doit être accordée au projet personnel de l'élève : l'École Publique Alternative du Québec utilise principalement la pédagogie par projet où chaque élève est amené à définir, planifier, réaliser et communiquer ses projets dans le respect de son développement personnel et scolaire. Ces projets seront disciplinaires ou interdisciplinaires, individuels, en équipe ou collectif, à court, moyen ou à long terme et seront réalisés par des élèves



d'une classe, d'un cycle ou par l'ensemble de l'école. L'élève est le premier responsable de ses choix au regard de son projet personnel, qui se réalise principalement à l'école.

**Implication :** Une part importante de l'horaire est consacrée aux projets de l'élève. L'acquisition des connaissances et des compétences du programme d'études ne doit pas supplanter les projets des élèves.

**Illustration :** Pour permettre aux élèves de vivre un apprentissage personnalisé et une pédagogie de projet à l'école, les cours formels ne représentent pas plus de la moitié des périodes hebdomadaires de l'élève.

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTODÉTERMINATION DE L'ÉLÈVE

Amener l'élève vers l'autodétermination, c'est l'amener à développer des attitudes et des habiletés pour qu'il agisse en tant qu'instigateur de sa propre vie et fasse des choix sur sa qualité de vie, qu'il soit libre de toute influence ou interférence.<sup>5</sup>

**Implication :** Une priorité est accordée au choix de l'élève car faire des choix et les assumer est un apprentissage essentiel dans un processus d'autonomisation et d'autodétermination. Quant à l'émulation, elle doit s'appuyer sur la motivation intrinsèque de l'élève telle que la valorisation de la démarche, la reconnaissance des efforts de l'élève, l'encouragement à l'autovalorisation et à l'identification de ses réussites personnelles. Parfois, dans le but de conduire à une motivation intrinsèque, les motivations extrinsèques seront utilisées, mais toujours avec parcimonie. Ainsi, toute stimulation externe à l'élève, telle la récompense, sera rarement présente à l'école alternative.

**Illustration n°1 :** La gestion de son horaire personnalisé incite l'élève à se prendre en main et constitue une motivation intrinsèque. L'élève est stimulé par les tâches qu'il doit réaliser. Il se fixe aussi des échéanciers dans son horaire personnel. Parce qu'il s'est fixé des objectifs, l'élève a des comptes à rendre à l'adulte (parents ou enseignant) : c'est un moyen de stimuler l'élève et de développer son autodétermination.

**Illustration n°2 :** Puisque l'organisation en sous-groupe et la tenue d'activités en simultanée sont fréquentes à l'École Publique Alternative du Québec, l'enseignant n'est pas toujours avec tous ses élèves, il est souvent avec un sous-groupe ; de même, il n'est pas toujours dans sa classe, il est parfois dans un local propre à une activité spécifique. L'élève doit donc apprendre à travailler seul pour un moment. Les élèves se déplacent souvent pour aller travailler ailleurs dans l'école, ils sont ainsi capables d'être autodéterminés et de travailler de manière autonome, sans que quelqu'un soit là pour les stimuler.

## LA DÉFINITION PARTICULIÈRE DE LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

La notion de réussite à l'École Publique Alternative du Québec est définie par le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire.

**Implication :** L'École Publique Alternative du Québec assure la réussite de l'élève et contribue à son dépassement afin qu'il développe pleinement son potentiel à l'école et à la maison. La comparaison entre les élèves ne constitue pas un moyen de mesurer la réussite. De plus, l'École Publique

Alternative du Québec ne procède pas à une sélection des élèves basée sur l'excellence scolaire ou les capacités intellectuelles.

**Illustration n°1 :** *Un bulletin non chiffré assure le suivi de l'élève grâce à une description qualitative de ses forces et de ses défis. Ce bulletin offre une latitude importante pour que les enseignants soulignent les progrès des élèves afin de valoriser les forces de chacun. Aucune comparaison n'est faite entre les élèves.*



**Illustration n°2 :** *Les parents, après avoir accompagné un groupe de jeunes pendant plusieurs semaines, contribuent, à l'aide d'un outil de coévaluation, à l'évaluation de tous les élèves participant au projet. Puisque les informations qu'elles contiennent font partie de la réussite des élèves, ces fiches d'appréciation sont insérées au portfolio des élèves.*

## LA COÉDUCATION DE L'ÉLÈVE

L'accompagnement de l'élève à l'École Publique Alternative du Québec se réalise en coéducation. Ainsi, les parents, les enseignants, le personnel non enseignant et les élèves eux-mêmes sont responsables du développement de l'élève.

**Implication :** Tout en respectant l'autonomie professionnelle des enseignants, les parents sont présents à l'école et font partie de l'équipe éducative, ils ont un rôle réel dans l'éducation des élèves de l'École Publique Alternative du Québec. Des formations et du soutien doivent être offerts aux parents afin de les appuyer dans leur rôle éducatif. Au secondaire, les parents joueront un rôle aussi important, mais possiblement plus discret compte tenu des attentes des adolescents.

**Illustration n°1 :** *L'école détermine le nombre d'heures mensuelles minimum exigées pour la participation des parents laquelle s'organise en fonction de leur disponibilité. Ainsi, des parents pourront être présents durant les heures d'enseignement, alors que d'autres s'engageront à différents moments en réalisant, par exemple, du matériel pédagogique.*

**Illustration n°2 :** *La coéducation permet d'apprendre avec les élèves. Il y a des projets qui demandent des connaissances que l'enseignant n'a pas. À ce moment, l'enseignant apprend avec l'élève, il devient le modèle de quelqu'un qui apprend. En l'accompagnant dans ses apprentissages, il enseigne aussi à l'élève comment apprendre.*

**Illustration n°3 :** *Certains parents sont invités à titre d'experts pour donner des conférences aux élèves ou les accompagner dans la réalisation d'un projet qui demande des compétences particulières.*

## f) Conclusion

L'École Publique Alternative du Québec œuvre depuis plus de trente ans et a développé un savoir-faire novateur. La lecture en pièces détachées de ce référentiel pourrait laisser croire qu'avec la venue de la réforme scolaire au Québec, toutes les écoles sont maintenant des écoles alternatives. Cependant, seules les Écoles Publiques Alternatives du Québec peuvent démontrer qu'elles prennent en compte l'ensemble des SEPT valeurs de ce référentiel et qu'elles mettent en œuvre les CINQ balises mises de manière systémique. De plus, leur particularité réside aussi dans le développement d'une expertise qui se transmet déjà à d'autres générations. Ce référentiel est un document clé pour définir les Écoles Publiques Alternatives du Québec en 2008. Et puisque l'innovation est une des valeurs de l'École Publique Alternative du Québec, le présent document devra faire l'objet de révisions constantes afin de toujours bien refléter la réalité vécue dans ces écoles.



## Références



- 1 Legendre, R. (1983) Éducation totale.  
Montréal : les éditions Ville-Marie inc.
- 2 Henry, J. et Cormier J. (s.d.) Les archives  
de DISCAS, [En ligne]  
**<http://www.csrdsn.qc.ca/discas/index.html>**  
(page consultée le 25 avril 2007).
- 3 Office québécois de la langue française.  
(2007) Le grand dictionnaire  
terminologique,  
[En ligne] **[http://www.oqlf.gouv.qc.ca/  
ressources/gdt.html](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html)**  
(page consultée le 25 avril 2007).
- 4 Jutras, M et Boisvert, Y. (2001),  
Petit lexique des valeurs de la fonction  
publique fédérale canadienne.  
[En ligne]  
**[http://www.psagency-agencefp.gc.ca/  
veobve/petitlexique\\_f.asp#RESPECT](http://www.psagency-agencefp.gc.ca/veobve/petitlexique_f.asp#RESPECT)**  
(page consultée le 30 avril 2007).
- 5 Wehmeyer, (1992) voir  
Legendre, R. (2005)  
Dictionnaire actuel de l'éducation.  
Montréal : Guérin.

### Documents de référence analysés pour construire la liste des valeurs de l'École Publique Alternative du Québec.

- |   |  |    |   |
|---|--|----|---|
| 1 | Atelier de discussion sur les principes, RÉPAQ, 2006   | 9  | Projet éducatif, École Cœur à cœur : L'alternative, 2004-2005 |
| 2 | L'alternatif, no 18, vol 2, GOÉLAND, 1995  | 10 | Projet éducatif, École l'Envol, 1999                          |
| 3 | Les principes , Mouvement des Écoles Alternatives du Québec, 21 février 2005   | 11 | Projet éducatif, École Nouvelle Querbes                       |
| 4 | Mémoire présenté aux états généraux de l'éducation, GOÉLAND, 1995  | 12 | Projet éducatif, École Tourterelle, 1998                      |
| 5 | Mémoire : La sauvegarde d'un modèle éducatif qui a fait ses preuves, École l'Envol, 2004   | 13 | Projet éducatif, École Yves-Prévost, 1993                     |
| 6 | Mémoire : L'école alternative : un levier pour favoriser l'émergence d'une véritable communauté éducative lavalloise, Collectif d'intervenants et de parents de la communauté éducative de l'école alternative l'Envol, 2004 | 14 | Projet éducatif, École Le Baluchon                            |
| 7 | Par-delà les écoles alternatives : la diversité et l'innovation dans le système scolaire public, Conseil supérieur de l'éducation, 1985  |    |   |
| 8 | Philosophie de l'école alternative québécoise, GOÉLAND, Gabriel Gosselin, 1995   |    |   |



### 1. ATELIER DE TRAVAIL

Lieu spécialement aménagé pour répondre aux besoins d'une activité pédagogique particulière. L'activité est dirigée et traite d'un objectif bien délimité. L'activité peut se faire individuellement ou en équipe. L'activité est supervisée par un parent, un élève ou un enseignant.

### 2. TRAVAIL PERSONNEL / T.P. / ATELIER EN PÉDAGOGIE FREINET

Temps de travail individuel ou d'équipe où les élèves priorisent une activité plutôt qu'une autre en fonction d'échéances prédéterminées ou non.

### 3. TRAVAIL PERSONNEL INDIVIDUEL / T.P.I.

Temps de travail individuel où les élèves priorisent une activité plutôt qu'une autre en fonction d'échéances prédéterminées.

### 4. COURS OU COLLECTIF

Enseignement collectif d'une activité d'apprentissage définie par un programme d'études.

### 5. ENTREVUE

Rencontre de l'enseignant et de l'élève afin de recueillir des données dans le but de faire un bilan.

### 6. CLINIQUE

Enseignement individuel ou en sous-groupe d'une activité d'apprentissage définie par un programme d'études. L'activité répond à un besoin précis de l'élève.

### 7. TUTORAT

L'action d'un parent ou d'un élève qui supervise et guide un enfant ou un petit groupe d'élèves vers l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs d'enseignement. Les activités sont destinées à développer les connaissances et le savoir-faire liés à une activité prédéterminée.

### 8. COÉDUCATION

L'ensemble des actions et des influences des enseignants et des parents destiné à développer et à cultiver les capacités mentales, les connaissances, les compétences, les attitudes et les comportements du jeune de manière à ce que sa personnalité puisse se développer le plus aisément possible. Ainsi, on lui permettra de jouer un rôle constructif dans la société où il vit. Le préfixe «co» signifie «avec» par conséquent, la coéducation commande une grande complicité entre les enseignants et les parents et un niveau d'implication élevée de ceux-ci envers le jeune. Les activités sont destinées à développer les connaissances, le savoir-faire, les valeurs morales et la compréhension requise dans toutes les situations de vie.

### 9. ACTIVITÉ FERMÉE

Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés obligatoirement sans la participation de l'élève.



## 10. ACTIVITÉ OUVERTE

- Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés en tout ou en partie par l'élève.

- ( Selon Nicole Lessard, d'après le modèle de Claude Paquette ) Situation proposée par un adulte ou un enfant sous forme de problème à résoudre ou de situation à explorer. Dans cette activité, des pistes non exhaustives sont suggérées et dans la production de l'enfant (ou des enfants) des apprentissages imprévisibles et variés se réalisent.

## 11. ACTIVITÉ LIBRE

Activité où les objectifs, les moyens et les modalités d'évaluation sont déterminés entièrement par l'élève. L'activité fermée et l'activité ouverte doivent être perçues sur un continuum d'autonomie de l'élève et d'interventions de l'enseignant ou du parent. Si l'activité est complètement ouverte, alors elle devient une activité libre.

## 12. PROJET

Ensemble d'opérations qui vise une réalisation précise, dans un contexte particulier et dans un laps de temps déterminé. Il existe deux types de projets : projet collectif et projet personnel.

## 13. PROJET COLLECTIF

Activité initiée par l'adulte ou par l'élève. L'activité est vécue par un groupe dont l'entité est la classe, des classes ou l'école. L'élève est impliqué dans la démarche qui comprend les éléments suivants :

- Conceptualisation et exploration...« J'ai une idée »
- Planification...« J'organise »
- Réalisation...« Je fais »
- Présentation...« Je présente »
- Évaluation...« Je réfléchis »

## 14. PROJET PERSONNEL

Activité qu'un ou des élèves décident de réaliser à partir de leurs besoins, de leurs intérêts ou de leurs préoccupations. Les réalisations ne sont pas limitées par le programme de formation. Les idées de projets sont initiées par les enfants. Elles peuvent naître d'une émission de télévision, de la lecture d'un livre, d'une conférence, d'un événement inattendu, etc. Les élèves prennent entièrement en charge l'activité après avoir convenu avec l'enseignant d'une démarche comportant les mêmes éléments que ceux du projet collectif. Un projet personnel peut être présenté de différentes façons : exposé, vidéo, théâtre, maquette, etc. Il doit se vivre principalement à l'école. Un projet personnel peut ne pas susciter des activités d'écriture ou de lecture. Un projet personnel vise l'acquisition de méthodes de travail, l'exploitation de documents, la résolution de problèmes, etc. Un projet personnel vise à développer des qualités d'autonomie. Le produit fini doit ressembler à un projet d'élève. La démarche est plus importante que le contenu.